

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 88 (2016)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** Coup double à La Chaux-de-Fonds

**Autor:** Borcard, Vincent

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-630684>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Coup double à La Chaux-de-Fonds

**La Fondation Rencontre et la coopérative CORAD vont construire 83 appartements dans le quartier des Forges. Sur le site d'une... église.**

A La Chaux-de-Fonds, la Fondation Rencontre réalise des immeubles pour seniors. Un premier bâtiment a été construit il y a une vingtaine d'années rue de la Croix-Fédérale, dans l'est de la ville, un deuxième, il y a une dizaine d'années au chemin Albert-Monnard, au sud. Une troisième opportunité s'est présentée récemment, lorsque le Conseil paroissial a renoncé à rénover l'église des Forges, et a décidé, en 2012, de s'en défaire. L'édifice avait été construit en 1969, il était moins fréquenté depuis une réorganisation des lieux de culte en ville de La Chaux-de-Fonds. Et c'est ainsi que la fondation s'est trouvée, pour un million, propriétaire d'un terrain de 4000 m<sup>2</sup> dans un quartier nord. Et d'une église à «déconstruire».

Avant d'acquérir le terrain, la fondation a établi une étude de faisabilité. Le bureau Philippe Langel architecte a démontré un potentiel intéressant pour la réalisation de deux immeubles. Premier budget établi en fonction des volumétries: 20 millions. Un peu trop pour une seule personne, fût-elle morale. «J'ai pris contact avec la coopérative CORAD, que je connaissais. Ils ont construit à Neuchâtel et au Val-de-Ruz. Ils ont le droit de venir à La Chaux-de-Fonds!» résume Raymond Lanfranchi, président de la Fondation Rencontre. Président de la coopérative d'habitation libérale-radical, Bernard Jaquet confirme: «Notre précédente réalisation, à Cernier, remonte à 2012. Nous ne recherchions pas un nouveau terrain, mais comme nos finances nous le permettent, nous avons accepté la proposition de M. Lanfranchi, qui avait piloté, par le passé, un de nos projets.» Ce bâtiment permettra aussi à la CORAD de prendre une dimension cantonale.

### Des logements adaptés

Les deux entités occuperont chacune un immeuble de R+4, dont les plans ont été établis par le bureau Philippe Langel architectes. Celui de la CORAD proposera 33 appartements



de 2 à 5 pièces – «L'équilibre entre les petits et les grands appartements pour les familles a été établi en collaboration avec l'Office cantonal du logement», précise Bernard Jaquet. Le deuxième offrira 50 appartements de 2 à 3 pièces pour seniors. Ceux-ci sont conçus comme des appartements adaptés, la conception appliquera les normes SIA 500 pour construction sans obstacles.

Dans les deux immeubles, l'objectif est de proposer des loyers abordables. La commune apprécie cette (double) initiative. Le projet va contribuer à l'offre de logements bon marché. Mais il va aussi impliquer l'assainissement d'un secteur passant, situé à proximité du centre scolaire. Une opposition de voisinage bloque actuellement le projet. Raymond Lanfranchi espère qu'un arrangement pourra être trouvé, afin que les travaux puissent débuter en juin.

Avec une construction pour des familles, l'autre pour des aînés et des écoles à proximité, le caractère intergénérationnel du projet est assuré.



Les deux bâtiments, semblables dans leur conception, seront séparés par un parc, dans lequel sera placée la cloche de l'église. «Les églises sont des lieux de mémoire. Des baptêmes, des mariages... Beaucoup de souvenirs y sont attachés. Je l'ai bien senti lors du dernier office qui y a été célébré, et auquel nous – la fondation – avons été conviés,» confie Raymond Lanfranchi.

Vincent Borcard